



Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

Nicolas Franck  
Président de l'APPEP  
[nfranck@free.fr](mailto:nfranck@free.fr)

À Monsieur Jean-Michel Blanquer,  
Ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2021

**Objet : Demande d'aménagement de l'épreuve de philosophie du baccalauréat**

Monsieur le Ministre,

Les décisions concernant les lycées annoncées hier justifient plus que jamais les demandes de l'APPEP plusieurs fois réitérées de suspension pour la session 2021 de l'épreuve du Grand oral et de doublement des sujets de l'épreuve écrite de philosophie.

En effet, le Grand oral est une épreuve qui demande une attention particulière aux élèves sur une longue durée. Après une nouvelle année scolaire désorganisée par la crise sanitaire, alors que les lycées s'apprêtent à fermer pour quatre semaines, il est manifeste que sa préparation est impossible et qu'il ne pourra donc se tenir dans des conditions de sérieux et d'équité respectueuses des candidats et garantes de la valeur du diplôme.

Quant à l'épreuve écrite de philosophie, si les conditions sanitaires permettent qu'elle ait lieu, elle doit être aménagée selon des modalités qui tiennent compte des disparités flagrantes de préparation des candidats.

Si l'APPEP a pris bonne note de l'ajout d'un troisième sujet de dissertation, cette disposition ne saurait suffire à rassurer les élèves qui préparent cette épreuve, ni à garantir l'égalité des candidats devant l'examen.

Nous réitérons donc notre demande de doublement des sujets : quatre sujets de dissertation et deux sujets d'explication, et attendons qu'ils soient choisis et confectionnés avec soin.

Nous vous rappelons que la tâche de correction de l'épreuve écrite est très lourde et que les délais de correction sont notoirement insuffisants.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre profond attachement à l'École de la République,

Pour le Bureau national de l'APPEP,

*Nicolas FRANCK.*